

Directeur de projet communication

RNCP25521 · RNCP · Publiée

L'essentiel

Niveau de qualification	Niveau 7
Code(s) NSF	320n
Code(s) ROME	E1103
Type d'enregistrement	Enregistrement sur demande
Date d'échéance	17/03/2021

Certificateur(s)

INSTITUT DE GESTION SOCIALE (IGS) · SIRET : 31249509600157

INSTITUT INTERNATIONAL DU COMMERCE ET DU DEVELOPPEMENT · SIRET : 31814740200099

ASS INSTIT SUP COM PRESSE AUDIOVISUEL · SIRET : 45367815300017

Partenaires habilités

5 organismes habilités, d'après la liste publiée par France compétences : 5 à former et organiser l'évaluation.

Organisme	SIRET	Habilitation
EXCELIA GROUP	34876850800015	Former et organiser l'évaluation
GROUPE IGS - CIEFA	33264146300028	Former et organiser l'évaluation
GROUPEMENT D'INTERET PUBLIC FORMATION CONTINUE ET INSERTION PROFESSIONNELLE DE NORMANDIE	18760909400094	Former et organiser l'évaluation
ISCOD	88877726500016	Former et organiser l'évaluation
VISIPLUS	44321186700025	Former et organiser l'évaluation

Résumé de la certification

OBJECTIFS ET CONTEXTE

A compléter (Reprise)

ACTIVITÉS VISÉES

Le Directeur Projet Communication conçoit, organise et contrôle les communications à l'interne et à l'externe dans le but de promouvoir une entreprise, son image au sein de son environnement, un événement ou un produit, en France comme à l'étranger.

Les activités du Directeur Projet Communication interne/externe sont de façon globalisée :

Conception de la stratégie et de la politique de communication interne et externe de l'entreprise

Management des hommes

Pilotage des projets

Gestion des budgets

COMPÉTENCES ATTESTÉES

Le titulaire est capable de:

- Conseiller la Direction Générale de l'entreprise sur le développement et la valorisation de l'image interne et externe de celle-ci, de ses produits, services et événements.
- Définir la stratégie globale de communication de l'entreprise incluant le plan de communication et la stratégie médias
- Organiser et faire évoluer une veille (utiliser les outils de veille permettant la traçabilité de sources)
- Rédiger un discours, une synthèse, un rapport, un compte-rendu d'activités ou de réunion ayant trait à la stratégie d'entreprise
- S'exprimer à l'oral pour défendre des préconisations .Préparer les éléments de langage diffusés et contrôlés
- Formaliser les besoins en compétences du projet
- Formaliser les compétences attendues des collaborateurs participant au projet
- Utiliser les outils de travail collaboratif et la délégation à bon escient
- Organiser, coordonner et contrôler les missions des équipes et réseaux de collaboration, y compris dans un environnement international (maîtrise d'une langue étrangère et codes interculturels)
- S'exprimer en langue étrangère à l'écrit et à l'oral dans un contexte professionnel
- Construire et rédiger un cahier des charges et/ou une proposition à partir des besoins exprimés par le client, par l'entreprise.
- Choisir et utiliser les formes et outils adaptés au contenu des messages et aux cibles internes ou externes
- Choisir, constituer et organiser l'équipe projet
 - en attribuant des missions en fonction des activités et des compétences des membres de l'équipe constituée pour le projet
 - en planifiant l'ensemble du dispositif dans le respect du cahier des charges
 - en respectant les contraintes légales et réglementaire
- Construire un budget
- Choisir des indicateurs et suivre la réalisation du budget
- Analyser des écarts et mettre en place des actions correctives

Secteur d'activité et type d'emploi

SECTEURS D'ACTIVITÉS

Tous les secteurs d'activités sont concernés par la communication car toute organisation en France ou à l'étranger a besoin de communiquer en externe et/ou en interne.

TYPE D'EMPLOIS ACCESSIBLES

Les plus fréquents sont :

- Consultant conseil en communication
- Responsable de communication
- Responsable de communication internationale
- Communication project manager
- International brand manager
- Consulting account director
- Chef de projet senior
- Directeur adjoint à la Communication
- Directeur de communication digitale
- Directeur Marketing & Communication

RÉGLEMENTATIONS D'ACTIVITÉ

A compléter (Reprise)

Marché du travail

Indicateurs au niveau des familles professionnelles (FAP) des métiers visés, agrégés au niveau national — France Travail / DARES (open data).

Tension de recrutement (DARES 2024) Très faible (1/5)

Facteurs principaux Non-durabilité de l'emploi, Non-attractivité salariale

Salaire médian (mensuel)	2 428 €
Familles professionnelles (FAP)	U0X80 — Assistants de la communication · tension 1/5 (Très faible) U0X90 — Cadres de la communication · tension 1/5 (Très faible)
Projets de recrutement (BMO 2026)	5 346
Jugés difficiles à recruter	21 %
Emplois saisonniers	21 %
Familles professionnelles (FAP)	U0X80 — Assistants de la communication U0X90 — Cadres de la communication

Voies d'accès

MODALITÉS D'ACCÈS

Formation initiale, Formation continue, Apprentissage, Contrat de professionnalisation, Candidature individuelle, VAE

PRÉREQUIS À L'ENTRÉE EN FORMATION

A compléter (Reprise)

COMPOSITION DU JURY — FORMATION INITIALE, FORMATION CONTINUE, CONTRAT DE PROFESSIONNALISATION

5 personnes

- Un représentant qualifié des professions employeur extérieur à l'établissement
- Un représentant qualifié des professions salarié extérieur à l'établissement
- Le directeur pédagogique de l'ISCPA
- Deux professeurs de l'établissement

Dans le respect de la parité hommes/femmes.

COMPOSITION DU JURY — APPRENTISSAGE

5 personnes

- Un représentant qualifié des professions employeur extérieur à l'établissement
- Un représentant qualifié des professions salarié extérieur à l'établissement
- Le directeur pédagogique de l'ISCPA
- Deux professeurs de l'établissement

Dans le respect de la parité hommes/femmes.

COMPOSITION DU JURY — CANDIDATURE INDIVIDUELLE, VAE

• 5 personnes

- Un représentant qualifié des professions employeur extérieur à l'établissement
- Un représentant qualifié des professions salarié extérieur à l'établissement
- Le directeur pédagogique de l'ISCPA
- Deux professeurs de l'établissement
- Dans le respect de la parité hommes/femmes (dont 50% employeurs et 50% salariés) et dans le respect de la parité hommes/femmes

Base légale

Date d'échéance de l'enregistrement	17/03/2021
--	------------

Liens avec d'autres certifications

NOUVELLE(S) CERTIFICATION(S)

RNCP35593

Pour plus d'informations

LIEN VERS LE DESCRIPTIF

<http://www.iscpa-paris.com>

<http://www.iscpa-lyon.com>

<http://www.iscpa-toulouse.com>

Fiche officielle (France Compétences)

<https://www.francecompetences.fr/recherche/rncp/25521/>